

pour chaque enfant,

le droit à l'enfance



CIDE30^{ANS}
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

- Nous sommes le Fonds des Nations unies pour l'enfance.
- Nous défendons les droits des enfants.
- Nous travaillons pour la survie, la protection et le développement de tous les enfants dans 190 pays.
- Nous agissons en priorité pour les enfants les plus défavorisés.
- Nous intervenons dans les situations d'urgence.

unicef

pour chaque enfant

pour chaque enfant,
**une bonne
santé**



« Chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible. »

Articles 24, 25, 26

Convention internationale des droits de l'enfant

pour chaque enfant,
**une Terre
préservée**



« Chaque enfant a un droit inhérent à la vie, et l'État a l'obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant compte tenu des risques de pollution du milieu naturel. »

Articles 6, 24

Convention internationale des droits de l'enfant

UNICEF,
pour
chaque
enfant

pour chaque enfant,
**grandir
en sécurité**



« Les enfants ont le droit de grandir dans un environnement qui leur garantisse la protection. »

Articles 19, 22, 32 à 40

Convention internationale des droits de l'enfant

pour chaque enfant,
l'école



« Sur la base de l'égalité des chances, l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit, l'enseignement secondaire accessible à tous, dans le respect de la dignité de l'enfant. »

Articles 28, 29

Convention internationale des droits de l'enfant

pour chaque enfant,
**un monde
juste**



Notre défi

Atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable d'ici 2030. Les ODD ont pour ambition de mettre fin à la grande pauvreté, faire face aux défis climatiques et lutter contre toutes les formes d'inégalités.

pour chaque enfant,
une voix



« Chaque enfant a le droit, dans toute question le concernant, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération. »

Articles 12, 13, 14, 15

Convention internationale des droits de l'enfant

pour chaque enfant,
une identité



« Chaque enfant a le droit à un nom à la naissance et a le droit d'acquérir une nationalité. »

Article 7

Convention internationale des droits de l'enfant

pour chaque enfant,
**de l'eau
potable**



« Chaque enfant a le droit d'être protégé et soigné des maladies, de boire et de manger suffisamment pour grandir en bonne santé. »

Article 24

Convention internationale des droits de l'enfant